



*Avec le soutien de /  
la Région Bretagne /*

## DOSSIER DE PRESSE

12 novembre 2024

---

# Les aides à l'investissement aux acteurs touristiques de la Cornouaille

Dans le cadre de la Destination touristique Quimper Cornouaille

1



DESTINATION  
QUIMPER  
CORNOUAILLE



## SOMMAIRE

LA DESTINATION TOURISTIQUE QUIMPER CORNOUAILLE	3
LE CADRE REGIONAL DES DESTINATIONS TOURISTIQUES	3
LES AIDES A L'INVESTISSEMENT PROPOSEES PAR LA DESTINATION	4
RETOUR SUR LA JOURNEE DU 17 OCTOBRE « TOURISME ET HANDICAP »	6
QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT	7
ELUS REFERENTS DE LA DESTINATION QUIMPER CORNOUAILLE	8
CONTACTS	8

## LA DESTINATION TOURISTIQUE QUIMPER CORNOUAILLE

La Destination Quimper Cornouaille existe depuis 2015, lorsque la Région Bretagne a souhaité structurer son action en matière touristique en « territoires de projets ». En Cornouaille, ce sont huit EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) qui composent la Destination, cohérente en tant qu'aire de séjour, dans un cadre régional attractif, et Quimper Cornouaille Développement a été identifiée comme structure facilitatrice.

La Destination Quimper Cornouaille amorce la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie pour la période 2023-2025, qui repose sur la mise en avant de ses caractéristiques, tout en s'orientant vers un tourisme durable, défini par l'Organisation mondiale du tourisme comme *“un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil”*. Le souhait est également de considérer le tourisme comme un outil de transformation économique et sociale, le moyen d'offrir aux habitants une meilleure qualité de vie et aux visiteurs une expérience culturelle et humaine enrichissante.

Cette stratégie se structure autour de trois axes majeurs et un axe support :

- AXE A : Valoriser les savoir-faire de la Cornouaille
- AXE B : Développer une itinérance durable sur l'ensemble de la Destination
- AXE C : Développer le nautisme pour tous
- AXE SUPPORT : Développer des outils partagés pour un bon accueil

## LE CADRE REGIONAL DES DESTINATIONS TOURISTIQUES

La Bretagne bénéficie d'une marque de destination au niveau national, avec un contrat de destination signé avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Cette démarche inclut une communication internationale via Atout France. Les 10 Destinations touristiques bretonnes font partie de ce projet, visant à structurer et valoriser le tourisme dans la région de manière plus ciblée et efficace.

### Qu'est-ce qu'une destination touristique ?

Une Destination touristique est un territoire spécifique qui, par le biais d'une collaboration entre acteurs publics et privés, développe et diversifie son offre touristique. Elle repose sur une identité forte, utilisée comme levier pour la différenciation et l'innovation, tout en intégrant une approche durable. Ces destinations sont des unités de développement local qui coordonnent les initiatives touristiques au sein des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale).

### Ambition et objectifs des Destinations touristiques bretonnes

L'objectif principal est de **réorganiser le tourisme en Bretagne** en fonction des **pratiques des visiteurs**, c'est-à-dire de s'adapter aux attentes et aux préférences des touristes. Chaque

Destination doit favoriser une **collaboration entre acteurs** locaux pour créer une **offre cohérente** et améliorer l'expérience du visiteur.

Les objectifs sont multiples :

- **Améliorer l'efficacité des politiques touristiques** ; cela passe par une approche plus ciblée et la création de **destinations bien identifiées** par les vacanciers, comme « Brocéliande » ou le « Golfe du Morbihan ».
- **Répondre aux attentes des visiteurs** en adaptant l'offre et en étant plus compétitifs, tout en facilitant une **meilleure organisation** au sein des territoires touristiques.
- **Rééquilibrer l'attractivité touristique** en mettant en avant à la fois le **tourisme littoral** et le **tourisme intérieur**, pour éviter la concentration excessive sur certaines zones et diversifier la perception de la Bretagne.
- **Exprimer la richesse de la Bretagne** en développant une **carte touristique** qui valorise les univers variés de chaque Destination, permettant aux visiteurs de découvrir la région sous différentes facettes.

## Les 10 Destinations touristiques bretonnes

Les 10 destinations touristiques ont été identifiées à travers une étude menée par le Comité Régional du Tourisme (CRT) Bretagne, basée sur les préférences des vacanciers. Ces territoires sont désormais reconnus comme des pôles de développement touristique, chacun ayant son identité propre tout en s'inscrivant dans une stratégie régionale globale.

En résumé, ces Destinations touristiques visent à améliorer la compétitivité, la lisibilité et l'attractivité de la Bretagne en structurant l'offre touristique autour des préférences des visiteurs, tout en valorisant la diversité de la région.

4

**Dans ce cadre la Région Bretagne alloue des enveloppes d'aides au fonctionnement et à l'investissement à ses Destination touristiques.**

## LES AIDES A L'INVESTISSEMENT PROPOSEES PAR LA DESTINATION DANS LE CADRE DES FINANCEMENTS REGIONAUX

La Destination Quimper Cornouaille dispose de deux enveloppes régionales afin d'aider les porteurs de projets touristiques locaux :

- Une enveloppe dite de « fonctionnement »
- Une enveloppe dite « d'investissement » de plus de 700 000 € pour 3 ans

C'est dans ce cadre que la Destination propose trois dispositifs d'aide à l'investissement pour les acteurs publics et privés de Cornouaille relatifs aux trois grands axes de sa stratégie.

## Les savoir-faire : dispositif d'accompagnement des entreprises cornouillaises pour l'ouverture au public

La destination quimper Cornouaille propose un dispositif individualisé de conseil pour 22 entreprises souhaitant ouvrir ou améliorer leur accueil du public. Ce programme est réalisé en partenariat avec l'association Entreprise et Découverte.

Les cibles du projet :

- Entreprises proposant déjà un parcours de visite (guidé ou non)
- Entreprises ne proposant pas encore de visite

La réalisation de cet audit est un prérequis si les entreprises souhaitent déposer une demande d'aide à l'investissement dans un ou plusieurs volets, dans le but d'améliorer leur offre de visite ou de mettre en place un parcours de visite.

4 volets d'aide sont proposés :

1. **Signalétique intérieure et extérieure** : aide pour marquage au sol, panneaux de signalétique, fléchage, peinture, etc.
2. **Agencement des espaces** : aide pour l'agencement des espaces d'accueil, hall d'entrée, espace d'attente, boutique, ou atelier (hors financement de travaux et gros œuvre).
3. **Outils de médiation/support de visite** : aide pour l'acquisition d'audio guides, panneaux explicatifs, vidéos de présentation des savoir-faire, ou outils sensoriels.
4. **Besoins spécifiques à l'entreprise** : aide sur-mesure en fonction des besoins identifiés dans l'audit.

5

Appel à manifestation d'intérêt ouvert jusqu'au 31 décembre 2025.

## Nautisme : Appel à manifestation d'intérêt (AMI) nautisme inclusif

La destination quimper Cornouaille souhaite rendre le nautisme plus accessible en accompagnant les acteurs publics et privés dans l'acquisition de matériel adapté.

L'objectif principal de cet AMI est de développer et de démocratiser les activités nautiques en les rendant accessibles à tous, toute l'année, avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap, et les clientèles éloignées de la pratique.

3 volets d'aides à l'investissement :

1. **Accueil des personnes en situation de handicap** : aide pour l'achat de matériel spécifique (fauteuils hippocampe, potences d'accès aux bateaux, tapis de plage, etc.) Et pour l'adaptation des structures.
2. **Accueil des clientèles toute l'année** : aide pour l'acquisition d'équipements facilitant l'accès aux activités nautiques, tels que combinaisons néoprène, gants, chaussons, ou équipements adaptés à la clientèle féminine.
3. **Accueil des personnes éloignées de la pratique** : aide pour l'achat de matériel favorisant l'aisance aquatique (palmes, masques, brassières, équipements de sécurité).

Critères d'éligibilité : l'AMI est ouvert aux acteurs publics et privés de la destination Quimper Cornouaille qui proposent des activités nautiques encadrées. Les projets doivent démontrer leur vision pour un nautisme inclusif, durable et attractif. Ils peuvent déposer un dossier jusqu'au 31 janvier 2025.

### **Itinérance : AMI pour l'aménagement d'aires d'accueil pour camping-caristes et vanlifers**

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est dédié à l'aménagement d'une aire d'accueil et de services dédiée aux camping-caristes et vanlifers. Ce projet vise à allier fonctionnalité et écologie, tout en respectant l'identité de la Cornouaille.

L'objectif est d'améliorer l'accueil et le confort des visiteurs itinérants tout en préservant l'environnement, en stimulant l'économie locale et en renforçant la cohésion sociale.

Dans le cadre du Schéma d'accueil et d'aménagement d'aires de camping-cars (réalisé par Recykligo en 2020/2021), la Cornouaille s'engage à :

- Créer une offre de qualité accessible toute l'année, répondant aux attentes des résidents et des visiteurs
- Aider les collectivités à aménager des aires d'accueil avec services adaptés aux enjeux de transition et d'intégration paysagère
- Réduire les aires de stationnement non officielles en offrant des alternatives qualitatives
- Améliorer la cohabitation entre les camping-caristes/vanlifers et les locaux, soucieux de préserver leur cadre de vie.

Les projets déposés et soumis à validation du COPIL doivent :

- Proposer des solutions de stationnement de qualité pour réduire les aires non officielles
- Limiter l'impact visuel des véhicules grâce à des aménagements intégrés
- Favoriser une meilleure cohabitation avec les résidents locaux
- Stimuler l'économie locale en prolongeant les séjours des visiteurs
- Offrir une expérience unique et attractive pour les touristes.

Les projets, ouverts aux porteurs publics et privés jusqu'au 31 décembre 2025, doivent démontrer leur pertinence et leur adéquation avec l'offre existante.

## **RETOUR SUR LA JOURNEE DU 17 OCTOBRE « TOURISME ET HANDICAP »**

Le 17 octobre 2024, la première journée de sensibilisation au handicap co-organisée par la Destination Quimper Cornouaille et le Contrat Local de Santé de Cornouaille, a eu lieu au centre nautique de Creac'h Gwen à Quimper. Cette journée a réuni des professionnels du nautisme et du secteur médico-social, avec le soutien du fonds LEADER et du Contrat Local de Santé de Cornouaille, pour discuter des pratiques nautiques inclusives en Cornouaille.

L'événement a permis des échanges enrichissants, notamment sur les bienfaits des activités nautiques pour les personnes en situation de handicap, y compris celles souffrant de troubles psychiques comme l'addiction ou la dépression. Des experts, dont Noémie Harinck des Papillons Blancs, Alex Seven de la Maison Sport Santé, et des médecins de l'EPSM de Quimper, ont partagé

leurs expériences. Le "Surf Therapy", une initiative du Dr Stéphane Billard, utilisant le surf comme outil thérapeutique pour ses patients en addictologie, a notamment été mise en avant pour ses effets positifs sur la réduction des rechutes et l'estime de soi.

Les discussions ont permis de lever certains obstacles, comme l'accessibilité des sites, les équipements nécessaires et les contraintes financières. La journée a également mis en lumière la collaboration locale, illustrée par la participation active de l'association Nautisme en Pays Bigouden.

L'événement a été un succès, avec des échanges constructifs pour développer un nautisme plus inclusif. Un compte-rendu graphique sera diffusé début novembre pour prolonger cette dynamique et encourager de futures initiatives.

## QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT (QCD)

Quimper Cornouaille Développement, agence d'urbanisme et de développement, est un lieu d'échanges, de réflexion et d'élaboration de la politique de développement et d'aménagement de la Cornouaille.

Quimper Cornouaille Développement accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire.

Créée en 2010, QCD est une association loi 1901, ayant le statut d'agence d'urbanisme agréée par l'Etat. L'Agence fait partie du réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et est membre fondateur de la Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne.

QCD réunit :

- 7 communautés d'agglomération et de communes de Cornouaille : Quimper Bretagne Occidentale, Concarneau, Pays Fouesnantais, Haut Pays Bigouden, Pays Bigouden Sud, Douarnenez Communauté, Cap Sizun – Pointe du Raz.
- L'Etat, la région Bretagne, le département du Finistère, les 3 syndicats de SCoT (SYMESCOTO, SIOCA, SCoT de CCA), le Conseil de développement de Cornouaille qui intègre les 3 chambres consulaires.

L'Agence développe aujourd'hui trois grands types d'actions :

- L'aménagement et l'observation du territoire
- Le développement territorial
- La transition énergétique via l'accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements.

### La Destination touristique Quimper Cornouaille :

- Les 7 communautés d'agglomération et de communes de Cornouaille
- Quimperlé Communauté
- 10 offices de Tourisme de Cornouaille : Fouesnant-Les Glénan, Bénodet, de Concarneau à Pont-Aven, La Forêt-Fouesnant, Quimper Cornouaille, Cap-Sizun Pointe du Raz, Haut Pays Bigouden, Pays Bigouden Sud, Pays de Douarnenez et Quimperlé les Rias.



## ELUS REFERENTS ET MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE DE LA DESTINATION

**Roger LE GOFF**, Président de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais, élu référent tourisme de Quimper Cornouaille Développement

**Gilles SERGENT**, Président de la Communauté de communes Cap-Sizun – Pointe du Raz, élu référent tourisme de Quimper Cornouaille Développement

**Marc ANDRO**, Vice-Président délégué de Quimper Cornouaille Développement

**Anne GALLO-KERLEAU**, Vice-Présidente du Conseil régional de Bretagne et membre délibérant du Comité de pilotage de la Destination.

**Jean-Luc TANNEAU**, Maire du Guilvinec et membre délibérant du Comité de pilotage de la Destination.

**Jean-Luc LECLERCQ**, élu de Quimper Bretagne Occidentale et membre délibérant du Comité de pilotage de la Destination.

**Pascal BOZEC**, Maire de Baye et membre délibérant du Comité de pilotage de la Destination.

**Marc RAHER**, élu de Douarnenez Communauté et membre délibérant du Comité de pilotage de la Destination.

**Michel LOUSSOUARN**, Maire de Rosporden et membre délibérant du Comité de pilotage de la Destination.

**Philippe RONARC'H**, Maire de Pouldreuzic et membre délibérant du Comité de pilotage de la Destination.

Le COPIL de la Destination est aussi constitué des présidents et présidentes des dix offices de tourisme de Cornouaille, en tant que membres consultatifs.

## CONTACTS

### **Clémence GAURIVEAUD**

Chargée de mission Tourisme | Destination Quimper Cornouaille  
[clemence.gauriveaud@qcd.bzh](mailto:clemence.gauriveaud@qcd.bzh) | 02 98 10 34 08

### **Héloïse COLIN**

Chargée de mission Tourisme | Destination Quimper Cornouaille  
[heloise.colin@qcd.bzh](mailto:heloise.colin@qcd.bzh) | 02 90 94 48 46

### **Soisik DIJON [Relations presse]**

[soisik.dijon@qcd.bzh](mailto:soisik.dijon@qcd.bzh) | 02 98 10 34 16  
[www.qcd.bzh](http://www.qcd.bzh)